



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU-YAMASKA, TENUE LE MERCREDI
16 MARS 2011, À 19 H 30, À LA SALLE GILLES-VIENS DE L'HÔTEL-DIEU-DE-SAINT-
HYACINTHE.**

Présences : M. Michel Aubert, vice-président
M. Jean Boily
M^{me} Liette Brousseau
M. Daniel Castonguay, directeur général et secrétaire
M^{me} Huguette Corbeil
D^r Robert Duranceau
M^{me} Manon Gauthier
M. Luc Houle
M^{me} Louise Larivée
M. Jean Lemonde, président
M. Serge Lussier
M. Normand Poulin
M^{me} Julie Raby
M. Jean Turgeon, trésorier
Absence motivée : M. Gilles Sénéchal
Personne-ressource : M^{me} Yolande Godbout, chef du service secrétariat - Direction générale

SUJETS TRAITÉS EN COMITÉ PLÉNIER

- Dossier des stationnements du CSSS Richelieu-Yamaska
 - Situation financière
 - Suivi des projets d'immobilisation
 - Suivi des équipements
 - Prévention et contrôle des infections
 - Nouvelle signature du CSSSRY
-
-

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate le quorum et ouvre l'assemblée publique à 19h30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2011-018

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter l'ordre du jour révisé tel que proposé.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Marie-Claude Durette, coordonnatrice de la Corporation de développement communautaire de la Vallée-du-Richelieu se présente pour poser la question suivante : Serait-il possible de décréter un moratoire afin que les intervenants soient consultés avant de prendre une décision concernant la tarification du stationnement du CLSC des Patriotes?

Le directeur général fait savoir qu'aucune décision n'est encore prise à ce sujet qui a été rediscuté en comité plénier ce soir par les membres du conseil et ce, pour tous les stationnements du CSSS Richelieu-Yamaska et non juste celui du CLSC des Patriotes. Des rencontres seront planifiées pour rencontrer les partenaires du secteur communautaire ainsi que les élus de la Ville de Beloeil, pour une 2^e fois. La décision qui sera prise tiendra compte de nos objectifs d'accès aux services et d'équité, tout en considérant l'impact des coûts d'entretien sur le budget global des services de santé.

Madame Josée Simoneau, agente administrative au Centre montréalais de réadaptation vient poser une question concernant la politique sur la présence des animaux dans les installations du CSSS Richelieu-Yamaska puisqu'elle travaille dans les locaux du CMR située au C.H.H.D. Sa question est la suivante : Comme famille d'accueil d'un chien MIRA depuis 5 ans, pourquoi un chien MIRA en famille d'accueil ne serait pas autorisé ici? Elle invite le président et le directeur général à consulter les documents qu'elle a déposés.

Le directeur général répond que ce soir on amène une modification à la politique qui ajoute des éléments de souplesse à notre politique portant sur la présence d'animaux. Toutefois, le CMR est en location dans un centre d'hébergement et ce partenariat constitue une bonne cohabitation mais notre responsabilité première est envers notre clientèle qui sont des personnes âgées présentant des problèmes sévères de santé. Notre rôle premier est de s'assurer que les personnes hébergées aient un milieu de soins de qualité et d'éliminer les risques de chutes, d'allergies, d'infections qui sont liés à la présence d'animaux.

Le CSSS Richelieu-Yamaska reconnaît les effets positifs de la zoothérapie mais de façon encadrée, permettant de ne pas porter atteinte à la vulnérabilité de la clientèle.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 16 FÉVRIER 2011

2011-019

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 février 2011.

5. PRÉSENTATION DES DOSSIERS

Monsieur Michel Aubert présente le nouveau site Web du Comité des usagers du CSSS Richelieu-Yamaska qui offre de bons moyens de communication avec les familles et les usagers.

Le développement de cet outil a été fait en collaboration avec la Direction des communications et des relations publiques et la Direction des ressources informationnelles et des technologies biomédicales du CSSSRY.

Un membre souligne l'importance de porter une attention particulière à ce que les résidents ne soient pas victimes de mauvaises pratiques qui surviennent parfois sur Internet.

Monsieur Aubert ajoute qu'un système de veille est en place mais il va sans dire qu'il y a des risques avec ces nouveaux médias et que nous allons porter attention à les gérer.

6. POINTS DE DÉCISION

6.1 COMITÉ DE VÉRIFICATION

6.1.1 Autorisation d'emprunt (fonds d'exploitation)

Attendu les exigences du MSSS dans la Circulaire 03.01.52.02, dossier 2008-049 des Normes et pratiques de gestion, quant au contenu des demandes d'emprunt ainsi que des règles entourant la résolution du conseil d'administration;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

2011-020

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'autoriser la signature des demandes d'emprunt du fonds d'exploitation pour l'exercice 2011-2012, pour un montant maximum de 12 000 000 \$.

6.1.2 Rapport financier annuel 2010 «Fonds de santé au travail – Activités courantes»

Attendu la vérification du rapport financier annuel pour l'exercice se terminant le 1^{er} janvier 2011, par la firme de vérificateurs externe Raymond Chabot Grant Thornton;

Attendu la recommandation de la Direction des ressources financières et de la Direction des programmes santé publique, des soins infirmiers et des pratiques professionnelles;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

2011-021

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter l'analyse du rapport financier annuel se terminant le 1^{er} janvier 2011 du Fonds de santé au travail –Activités courantes;
- de désigner le président du comité de vérification, monsieur Jean Turgeon et le président du conseil d'administration, monsieur Jean Lemonde, comme signataires;
- d'autoriser la Direction des ressources financières à transmettre la résolution à l'Agence régionale.

6.1.3 Achat de deux processeurs de tissus pour le département de pathologie

Attendu que l'acquisition des deux processeurs de tissus a été autorisée lors de l'exercice de priorisation d'achat d'équipements médicaux 2010-2011 du CSSSRY;

Attendu la recommandation du comité de sélection;

Attendu que cette acquisition permettra d'assurer un service rapide, fiable et de qualité, par l'équipe de pathologie ;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

2011-022

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'entériner l'engagement du directeur général et d'autoriser la signature des documents contractuels pour l'acquisition des deux processeurs de tissus de la compagnie Leica Microsystems Canada, pour un montant maximal de 110 000,00 \$, incluant taxes et récupération.

6.1.4 Achat de trois tables de chirurgie

Attendu que l'acquisition de trois tables de chirurgie a été autorisée par la table des chefs de département lors de la priorisation du PCFI 2009-2010 et 2010-2011 des équipements médicaux;

Attendu que le processus de soumissions a été effectué par un appel d'offres et que des essais cliniques ont permis aux chirurgiens et au personnel du bloc opératoire, de bien évaluer les tables de chirurgie;

Attendu que cette acquisition permettra d'assurer un service fiable et de qualité en chirurgie;

Attendu la recommandation de la directrice du programme santé physique;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

2011-023

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'autoriser l'acquisition de deux tables de chirurgie de la compagnie Maquet pour un montant maximum de 160 000 \$ (avant taxes et récupération);
- d'autoriser l'acquisition d'une table de la compagnie Stéris au montant de 55 000 \$ (avant taxes et récupération);
- d'autoriser l'engagement du directeur général et la signature des documents contractuels nécessaires.

6.1.5 Remplacement de la génératrice au Centre d'hébergement de la MRC d'Acton

Attendu que ce projet sera financé à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire de maintien d'actifs 2010-2011;

Attendu que ce projet est rendu nécessaire, compte tenu de la vétusté et de la faible capacité de la génératrice existante;

Attendu la recommandation de la firme d'ingénierie Genivar et de la directrice des ressources techniques et service d'hôtellerie, du plus bas soumissionnaire conforme, l'entreprise Victor Poulin inc., au montant de 208 140,98 \$, toutes taxes incluses;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

2011-024

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'autoriser Daniel Castonguay, directeur général, à procéder à la signature du contrat avec l'entreprise Victor Poulin inc., au montant de 208 140,98 \$, toutes taxes incluses, pour la réalisation de ce projet.

6.1.6 Renouvellement du contrat pour services professionnels – Spécialité : Architecture – Réalisation de divers mandats dans le cadre du plan triennal 2010-2012 du PCFI

Attendu la réalisation de projets de construction et de rénovation autorisés dans le cadre du plan triennal 2010-2012 du plan de conservation des fonctionnalités immobilières (PCFI);

Attendu que le financement des honoraires est financé à même les enveloppes budgétaires de chacun des projets;

Attendu que trois firmes en architecture ont été retenues pour le présent mandat;

Attendu l'analyse du comité de sélection et la recommandation au directeur général dans le but de retenir les services d'architecture des firmes ACDF Architectes, Vincent Leclerc et associés et Labbé architecture;

Attendu que les mandats seront répartis de façon équitable entre les trois firmes retenues et ce, en tenant également compte de leur expertise dans certains domaines;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

2011-025

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'autoriser Daniel Castonguay, directeur général, à procéder à la signature des contrats avec les firmes professionnelles d'architecture : ACDF Architectes, Vincent Leclerc et associés et Labbé architecture, pour la réalisation de plans et devis ainsi que la surveillance des travaux, pour les projets du plan triennal 2010-2012 du plan de conservation des fonctionnalités immobilières.

6.1.7 Renouvellement du contrat pour services professionnels – Spécialité : Ingénierie mécanique/électricité – Réalisations de divers mandats dans le cadre du plan triennal 2010-2012 du PCFI

Attendu la réalisation des projets de construction et de rénovation autorisés dans le cadre du plan triennal 2010-2012 du plan de conservation des fonctionnalités immobilières (PCFI);

Attendu que le financement des honoraires est financé à même les enveloppes budgétaires de chacun des projets;

Attendu que deux firmes en ingénierie ont été retenues pour le présent mandat;

Attendu l'analyse du comité de sélection et la recommandation au directeur général dans le but de retenir les services d'ingénierie des firmes Genivar et Consultants SM;

Attendu que les mandats seront répartis de façon équitable entre les deux firmes retenues et ce, en tenant également compte de leur expertise dans certains domaines;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

2011-026

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'autoriser Daniel Castonguay, directeur général, à procéder à la signature des contrats avec les firmes professionnelles d'ingénierie Genivar et Consultants SM, pour la réalisation de plans et devis ainsi que la surveillance de travaux des projets du plan triennal 2010-2012 du plan de conservation des fonctionnalités immobilières.

6.2 AFFAIRES PROFESSIONNELLES

6.2.1 Renouvellement du statut et des privilèges des membres du CMDP du CSSS Richelieu-Yamaska

Attendu qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des statuts et des privilèges des membres du CMDP pour une période de deux ans soit, du 16 mars 2011 au 31 mars 2013, selon les modalités précisées aux annexes I et II ci-jointes;

Attendu que la directrice des affaires médicales a étudié la demande de renouvellement de chacun des membres du CMDP;

Attendu que les membres du comité d'examen des titres, à leur réunion du 8 mars 2011, ont étudié ces demandes de renouvellement et les recommandent;

Attendu que les membres de l'exécutif du CMDP, à leur réunion du 8 mars 2011, ont pris connaissance de la recommandation du comité d'examen des titres et recommandent à leur tour, après étude, le renouvellement des statuts et des privilèges des membres du CMDP du CSSS Richelieu-Yamaska;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-027

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'autoriser le renouvellement des statuts et des privilèges des membres du CMDP du CSSS Richelieu-Yamaska, pour une période de deux ans soit, jusqu'au 31 mars 2013 inclusivement, selon les modalités précisées sur les formulaires de demande et les annexes I et II.

6.2.2 Candidature de docteur Maude Tousignant, omnipratricienne

Attendu que le chef du département de médecine générale et les chefs des services de gériatrie et de première ligne du CLSC des Maskoutains recommandent la candidature de la docteur Maude Tousignant, omnipratricienne (109-300), comme membre actif;

Attendu l'autorisation de l'Agence de la Montérégie pour la candidature de la D^{re} Maude Tousignant;

Attendu la recommandation du comité d'examen des titres pour cette candidature;

Attendu la recommandation d'acceptation de cette candidature par les membres de l'exécutif du CMDP, à leur rencontre du 8 mars 2011;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-028

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter la candidature de la docteure Maude Tousignant, omnipraticienne, comme membre actif de notre C.M.D.P. et membre du département de médecine générale, avec des privilèges mineurs au service de gériatrie de l'Hôtel-Dieu-de-St-Hyacinthe ainsi qu'aux services de première ligne du CLSC des Maskoutains, pour œuvrer aux soins à domicile, et ce, jusqu'au prochain renouvellement du statut et des privilèges.

6.2.3 Candidature de madame Francine Vinet, pharmacienne

Attendu que la chef et les membres du département de pharmacie recommandent la candidature de madame Francine Vinet, pharmacienne (83115), comme membre actif;

Attendu la recommandation du comité d'examen des titres pour cette candidature;

Attendu la recommandation d'acceptation de cette candidature par les membres de l'exécutif du CMDP, à leur rencontre du 8 mars 2011;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-029

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter la candidature de madame Francine Vinet, pharmacienne, comme membre actif de notre C.M.D.P. et membre du département de pharmacie, rétroactivement au 13 janvier 2011, et ce, jusqu'au prochain renouvellement du statut et des privilèges.

6.2.4 Candidature de docteur Mathieu Larivée, omnipraticien

Attendu que le chef du département de médecine générale et la directrice de l'UMF recommandent la candidature du docteur Mathieu Larivée, omnipraticien (110-254), comme membre associé;

Attendu l'autorisation de l'Agence de la Montérégie pour la candidature du D^r Mathieu Larivée;

Attendu la recommandation du comité d'examen des titres pour cette candidature;

Attendu la recommandation d'acceptation de cette candidature par les membres de l'exécutif du CMDP, à leur rencontre du 8 mars 2011;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-030

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter la candidature du docteur Mathieu Larrivée, omnipraticien, comme membre associé de notre C.M.D.P. et membre du département de médecine générale, avec des privilèges mineurs en hospitalisation (Les modalités de la garde en hospitalisation sont sous la responsabilité de l'exécutif du CMDP et le chef de département a la responsabilité d'établir la liste de garde. La modalité minimale de cette garde est de 1 semaine sur 5), à l'UMF et en enseignement médical, et ce, jusqu'au prochain renouvellement du statut et des privilèges.

6.2.5 Statut et privilèges – Docteur François Drouin, omnipraticien

Attendu l'acceptation du chef du département de médecine générale et de la directrice de l'Unité de médecine familiale (UMF) de la modification de statut et de l'octroi de privilèges mineurs en hospitalisation, à l'UMF et en enseignement médical pour le D^r François Drouin;

Attendu l'acceptation des membres du comité d'examen des titres, pour cette modification de statut et cet octroi de privilèges;

Attendu la recommandation, par les membres de l'exécutif du CMDP, de cette modification de statut et de cet octroi de privilèges;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-031

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter le changement de statut du docteur François Drouin, omnipraticien, de membre honoraire à membre associé, membre du département de médecine générale, avec des privilèges mineurs en hospitalisation (Les modalités de la garde en hospitalisation sont sous la responsabilité de l'exécutif du CMDP et le chef de département a la responsabilité d'établir la liste de garde. La modalité minimale de cette garde est de 1 semaine sur 5), à l'Unité de médecine familiale et en enseignement médical, rétroactivement au 23 août 2010, et ce, jusqu'au prochain renouvellement du statut et des privilèges.

6.2.6 Statut et privilèges – Docteur Jocelyn Dodaro, omnipraticien

Attendu l'acceptation de la chef du service des soins intensifs de l'ajout de privilèges pour le D^r Jocelyn Dodaro, omnipraticien;

Attendu l'acceptation des membres du comité d'examen des titres pour cet ajout de privilèges;

Attendu la recommandation d'acceptation de cet ajout de privilèges par les membres de l'exécutif du CMDP;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-032

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter l'ajout de privilèges mineurs au service des soins intensifs au docteur Jocelyn Dodaro, omnipraticien, rétroactivement au 14 janvier 2011, et ce, jusqu'au prochain renouvellement du statut et des privilèges.

6.2.7 Statut et privilèges – Docteure Julie Desmeules, omnipraticienne

Attendu l'acceptation du chef de département de médecine générale de la modification de statut de la D^{re} Julie Desmeules;

Attendu l'acceptation des membres du comité d'examen des titres pour cette modification de statut;

Attendu la recommandation par les membres de l'exécutif du CMDP de cette modification de statut;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-033

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter le changement de statut de la docteure Julie Desmeules, omnipraticienne, de membre actif à membre associé de notre CMDP. Ce changement de statut sera effectif à compter du 17 mars 2011, et ce, jusqu'au prochain renouvellement du statut et des privilèges.

6.2.8 Nomination à la chefferie du département de pédiatrie

Attendu que les membres du département de pédiatrie recommandent la nomination de la docteure Julie Morin, comme chef du département de pédiatrie, pour une période de deux ans;

Attendu que les membres de l'exécutif du CMDP, à leur réunion du 8 mars 2011, recommandent à leur tour, après étude du dossier, la nomination de la docteure Julie Morin, comme chef du département de pédiatrie, pour une période de deux années, et ce, à compter du 14 mars 2011;

Attendu que la directrice des affaires médicales recommande également la docteure Julie Morin comme chef du département de pédiatrie;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-034

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- de nommer la docteure Julie Morin comme chef du département de pédiatrie, pour une période de deux années, et ce, à compter du 14 mars 2011.

6.2.9 Ajout d'un signataire au registre des signataires autorisés de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Attendu la nomination de la docteure Julie Morin, comme chef du département de pédiatrie, pour un mandat de deux ans, et ce, à compter du 14 mars 2011;

Attendu qu'un ajout à la liste des signataires autorisés de la Régie de l'assurance maladie du Québec est requis en raison de cette nomination ;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-035

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'ajouter la docteure Julie Morin, à la liste des signataires autorisés du CSSS Richelieu-Yamaska;
- de permettre à la docteure Julie Morin d'autoriser les demandes de paiements des pédiatres œuvrant au CSSS Richelieu-Yamaska;
- de compléter le formulaire requis et de le transmettre à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

6.3 DIRECTION GÉNÉRALE

6.3.1 Demandes de subvention – Fête nationale 2011

Attendu que le Mouvement national des Québécoises et Québécois rend disponible un programme d'assistance financière aux manifestations locales en vue de l'organisation des festivités du 24 juin prochain;

Attendu les divers critères de sélection : concordance de la programmation avec la nature même de la Fête nationale, programmation qui vise à favoriser l'accès au plus grand nombre de citoyennes et citoyens, capacité de réalisation du projet par l'organisation responsable;

Attendu qu'au Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska, les centres d'hébergement Hôtel-Dieu-de-Saint-Hyacinthe, Marguerite-Adam, Andrée-Perrault, Montarville et de la MRC-d'Acton adressent une demande de subvention afin d'aider au financement des activités prévues à l'occasion de la Fête nationale;

Attendu que pour ce faire, tout organisme doit fournir une résolution de demande d'assistance financière provenant de son conseil d'administration et ce, d'ici le 6 avril 2011;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-036

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- de nommer madame Line Croteau, chef du service animation, loisirs, bénévolat et soins spirituels, responsable dans le cadre des activités prévues au CSSS Richelieu-Yamaska à l'occasion de la Fête nationale 2011;
- d'autoriser madame Line Croteau à formuler les demandes d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois.

6.3.2 Politique de gestion de la présence d'animaux dans les installations du CSSS Richelieu-Yamaska

Attendu les bénéfices physiques et psychologiques de la zoothérapie pour la clientèle hébergée;

Attendu que, pour assurer la gestion des risques entourant la présence d'animaux dans ses installations, le Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska doit établir des règles à cet égard;

Attendu la recommandation de la Direction générale;

2011-037

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter la révision de la politique de gestion de la présence d'animaux dans les installations du CSSS Richelieu-Yamaska.

6.3.3 Nomination à la Direction du programme hébergement-milieu de vie

Attendu la vacance au poste de direction du programme hébergement-milieu de vie depuis avril 2010 ;

Attendu les entrevues tenues par le comité de sélection en août 2010, en vue de combler le poste à la Direction du programme hébergement-milieu de vie;

Attendu qu'en suite de son entrevue avec le comité de sélection, madame Chantal Savard a été nommée pour assumer l'intérim à cette direction;

Attendu qu'au cours des derniers mois, madame Chantal Savard a su démontrer les compétences et le leadership requis pour assumer cette fonction avec succès;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-038

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- de nommer madame Chantal Savard au poste de directrice du programme hébergement-milieu de vie.

6.3.4 Nomination à la Direction des ressources informationnelles et des technologies biomédicales

Attendu que monsieur Laurent Carpio assume l'intérim au poste de directeur des ressources informationnelles et des technologies biomédicales depuis le 15 avril 2010;

Attendu que monsieur Laurent Carpio a su démontrer, au cours des derniers mois, son leadership et ses compétences de gestion pour assumer cette fonction avec succès;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-039

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- de nommer monsieur Laurent Carpio au poste de directeur des ressources informationnelles et des technologies biomédicales.

6.3.5 Inscription du CSSS Richelieu-Yamaska pour les services indiqués au Programme d'accès aux services en langue anglaise

Attendu que l'article 15 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux établit le droit de toute personne d'expression anglaise de recevoir en langue anglaise des services de santé et des services sociaux, compte tenu de l'organisation et des ressources humaines, matérielles et financières des établissements qui dispensent ces services et dans la mesure où le prévoit un programme d'accès aux services en langue anglaise visé à l'article 348;

Attendu que l'article 348 de cette même Loi oblige l'Agence de la santé et des services sociaux à élaborer un programme d'accès aux services en langue anglaise, en collaboration avec les établissements concernés, en tenant compte de leurs ressources humaines, matérielles et financières;

Attendu que le Cadre de référence 2006 du ministère de la Santé et des Services sociaux concernant le programme d'accès aux services en langue anglaise exige qu'une résolution du conseil d'administration de chaque établissement acceptant d'être indiqué au programme d'accès, accompagne le programme d'accès lors de sa soumission au Ministère;

Attendu la recommandation du directeur général;

2011-40

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'accepter que le Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska, soit inscrit au Programme d'accès aux services en langue anglaise de la région de la Montérégie, pour les services suivants :

Nom de l'installation	Liste des services indiqués par installation
CLSC des Patriotes	- Services en milieu scolaire - Services en soutien à domicile - Services de santé et services sociaux courants.

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 Nouvelles du président

Le directeur général a participé à la rencontre relative au dossier des stationnements tenue avec la mairesse de Beloeil et le président de la Fondation du CLSC-CHSLD des Patriotes et le directeur général.

7.2 Nouvelles du directeur général

PFT de l'urgence : le dossier poursuit son cheminement. Nous attendons l'annonce du MSSS pour passer à l'étape des plans et devis.

7.3 Informations des comités du conseil d'administration : Ordres du jour et procès-verbaux

Madame Liette Brousseau informe de la relocalisation du bureau de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité. Leurs locaux sont maintenant situés au 1^{er} étage du pavillon Hervé-Gagnon. D'autre part, elle ajoute que le choix de l'œuvre d'art pour le C.H. Marguerite-Adam est complété et qu'elle est assurée que les résidents seront satisfaits du choix du comité qui a favorisé une idée de la région de Beloeil.

7.4 Situation financière

Nous sommes presque assurés de l'atteinte de l'équilibre pour l'exercice 2010-2011.

7.5 Situation en prévention et contrôle des infections

Nous avons connu un seul cas de C. difficile dans la dernière période. Toutefois, nous avons connus quelques épisodes de gastro-entérite au C.H. Andrée-Perrault.

Monsieur Luc Houle souligne que le Music Hall des aînés a presque rejoint l'objectif fixé et que les participants de cette année ont beaucoup apprécié le nouveau site. Le départ à la retraite de monsieur Roger Duceppe a également été annoncé pour la fin mai.

Monsieur Jean Boily souligne la tenue de l'activité de levée de fonds de la Fondation du CLSC-CHSLD des Patriotes qui se tiendra sous forme de cocktail et conférence le 6 avril prochain.

8. DOCUMENTS DÉPOSÉS

8.1 Journal Synergie AQESSS- Mars 2011

9. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet.

10. PROCHAINES ASSEMBLÉES

- Plénière : 20 avril 2011
- La prochaine assemblée régulière se tiendra le mercredi 18 mai 2011.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition, l'assemblée est levée à 21 h 05.

LE SECRÉTAIRE

LE PRÉSIDENT